
LONDRES - ATLAS II, groupe thématique 2 : La mondialisation de l'ICANN - Séance 4

Dimanche 22 juin 2014 – 15h00 à 16h30

ICANN – Londres, Angleterre

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : ATLAS II, groupe thématique deux, la mondialisation de l'ICANN, séance 4, salles un et deux du Hilton.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Je suis [?], je suis professeur de droit à l'université, au Liban. Je suis la directrice de la [?] Information Technology Association. Et membre du groupe [?] pour la cybersécurité. Et professeur en droit de l'Internet. Je suis ici pour rejoindre, j'espère, la communauté At-Large.

SETH REISS : Je regrette que vous n'ayez pas été ici avant : nous avons eu plein de problèmes juridiques car nous avons été accusés d'être uniquement des avocats et maintenant nous avons une de plus. Mais nous vous remercions d'être venue. On nous a demandé d'obtenir des informations personnelles sur la personne assise à notre gauche pour les partager avec le groupe.

Et nous avons connu un peu plus chaque personne. Je ne sais pas si tout le monde l'a fait, mais pourquoi pas commencer. [Jury], voulez-vous être le premier à partager ? Oui, tout cela sera enregistré. Sur l'enregistrement.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Roberto joue du saxophone très bien, alors peut-être qu'il jouera mardi dans la soirée musicale, ou peut-être pas. Oui, c'est vrai. Il habite à Vienne. Et il aime faire du vélo.

SETH REISS : Très bien. Merci.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Mohammed a deux filles âgées de trois et quatre ans. Deux enfants, de trois et quatre ans. Il aime également visiter le désert quand il a le temps et apprécier le silence et la nature, et... C'est tout.

SETH REISS : Merci. Mohammed ? Vous allez partager quelque chose au sujet d'un membre absent ?

MOHAMMED : Oui. [?] est un membre du conseil, bien évidemment [?], et il est politiquement très actif. Je ne suis pas sûr s'il a une famille et des enfants, mais voilà...

SETH REISS : Cela est personnel. Merci. Pouvez-vous vous présenter ? Merci.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Bonjour. Je m'appelle [?]. Je suis ici en qualité d'observateur. Je viens de l'Inde et je travaille comme conseiller auprès de la National Internet Exchange de l'Inde. J'ai fait des études de droit.

SETH REISS : Lance, avez-vous quelque chose de personnel que vous avez appris de la personne qui était à votre gauche ? OK. Alors.

OK. Vous savez sans doute quelque chose sur Carlton que nous ne savons pas.

Sylvia, avez-vous quelque chose sur Tijani à partager ?

TIJANI BEN JEMAA : Yuri aime courir et nager et il va se marier le mois prochain. Il est donc un homme heureux.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Malheureusement je dois avouer que dans les à peu près cinq minutes que j'ai eues je ne suis pas parvenu à apprendre de Mona plus que ce qu'elle avait déjà dit quand elle s'est présentée. Donc je vais devoir passer.

SETH REISS : Alan, avez-vous obtenu tous les renseignements personnels de la personne qui était à votre gauche ?

ALAN [LEVINE] : Effectivement. La personne qui était à ma gauche n'est pas dans la salle en ce moment.

SETH REISS : Ce n'est pas grave.

ALAN [LEVINE] : Il s'agit de Neil [Schwartzman], qui est originaire de Montréal, au Québec. Il est un combattant du spam, mais en réalité il est un musicien. Il est un vrai militant de l'Internet avec énormément de connaissances. Je n'ai pas réussi à obtenir d'autres informations sur lui. Je pourrai parler plus de la personne à ma droite. Je n'ai rien d'autre à vous raconter sur la personne à ma gauche.

[Jury] vient de la Finlande, il est l'un des membres plus jeunes de l'ISOC Finlande et il a pris l'initiative de rejoindre l'ISOC, dont je le félicite, qui est une communauté vieillissante en Finlande. Comme je l'ai dit, il a pris l'initiative de rejoindre la Finlande, et je vois qu'ils ont bien profité de l'occasion pour rajeunir l'ISOC en Finlande.

Et c'est certainement l'un des défis que nous avons en Afrique du Sud aussi. Voilà pourquoi j'attends avec impatience pouvoir apprendre plus de [Jury] moi-même.

SETH REISS : Merci. [Ya-soo-chi], avez-vous appris quelque chose sur Garth ?

[YA-SOO-CHI] : Je m'excuse. Je ne l'ai rencontré pour la première fois que hier. Je suis désolé, je ne sais pas [?], expert [?]... Voilà. Oui. Comment ? C'est vrai ?

SETH REISS : Il y a quelque chose à propos des scouts. Garth, racontez-nous.

GARTH : J'ai le grade de *Eagle Scout*.

[YA-SOO-CHI] : Je m'excuse.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Je connais Seth depuis le sommet ATLAS du Mexique. Seth apporte du calme dans une salle si nécessaire. Peut-être que cela a trop calmé cette salle, je ne sais pas. La femme de Seth est originaire de [?], en Allemagne. Et ils vivent à Hawaï.

Seth a conduit un taxi à New York et puis il a été professeur de droit en Malaisie, c'est correct ? Très bien.

SETH REISS : Merci. Et Jordi, c'est ça votre nom ? Jordi a deux filles et un chat. Le chat a une adresse de courrier électronique, cat@cat.cat. Cette dernière partie est un tout petit peu exagérée.

Mais en tout cas, je vous remercie tous d'être revenus. Il nous reste un peu de temps pour finir. Nous discutons toujours le point cinq. Je

pense que nous avons fait beaucoup de progrès. Au lieu d'aborder chacun des cinq points séparément, qui sont intimement liés à mon avis, peut-être que nous pourrions simplement les discuter ensemble.

Nous parlions de l'empreinte, le deuxième point est : la communication privilégie-t-elle des communautés locales, linguistiques ou géopolitiques spécifiques ? Cela, selon moi, rapporte un peu à ce que nous avons discuté dans le point un, si je ne me trompe.

Les utilisateurs du monde entier ont-ils les mêmes possibilités de contacter l'ICANN ? Nous avons déjà discuté un peu cela quant à l'emplacement des bureaux, les fuseaux horaires, la langue. L'accès aux installations de l'ICANN, physique ou en ligne, est-il similaire pour toutes les parties prenantes ? Et le dernier point est : les opérations de l'ICANN sont-elles suffisamment protégées des juridictions locales pour survivre à un changement d'attitude politique ?

Nous n'avons pas vraiment discuté ce dernier point en détail, même si nous avons traité les questions de l'emplacement et des lois qui s'appliquent. Je vais commencer par un commentaire. Je ne considère pas l'ICANN accessible, nécessairement, par exemple si l'on cherche à rejoindre quelqu'un dans un bureau...

Je suggérerais que l'on aborde tous les points ensemble, parce qu'il nous reste peu de temps.

Mon impression, je ne sais pas si c'est vrai, est que les installations physiques et en ligne de l'ICANN, comme pour de nombreuses entités engagées dans le commerce sur Internet, ne sont pas vraiment accessibles en personne ou par téléphone ; je pense qu'ils

communiquent principalement, sinon exclusivement, par courrier électronique ou à travers Internet.

Et [?], il peut être difficile d'obtenir une réponse du département chargé des déplacements de l'ICANN. Je ne pense pas qu'il y ait un numéro de téléphone. Donc, juste pour commencer cette partie de la discussion, je dirai qu'il est possible que tout le monde soit également désavantagé quant à l'accès aux installations. Y a-t-il des commentaires sur ces quatre points, ou en particulier sur l'accès aux installations ?

Alan et puis Garth.

ALAN [LEVINE] :

Salut, c'est Alan [Levine]. Je pensais à la discussion précédente que nous avons eue. Il y avait une espèce d'accord que l'ICANN était censée avoir une sorte de centre d'appels pour les différents types de requêtes des clients. Et j'essayais juste de comprendre pourquoi croirait-on que l'ICANN devrait avoir un centre d'appels ?

C'est-à-dire, je comprends qu'il doit rendre service aux personnes des différents fuseaux horaires. Et je ne pense pas qu'il existe un moyen physique... parce que vous avez parlé d'un moyen physique pour éliminer les fuseaux horaires. Moi je pense à la façon dont la planète fonctionne : le soleil tourne et la terre tourne autour du soleil, alors il est impossible d'éliminer les fuseaux horaires.

Mais en fin de comptes, je préférerais me réveiller à 02h00 du matin et parler à la personne à qui je dois parler au lieu de parler à un

intermédiaire qui n'est pas vraiment la personne à qui je dois parler. Et ne pas devoir utiliser d'intermédiaires pour communiquer avec la bonne personne.

Et à l'ICANN, selon ce que je comprends, le seul aspect pour lequel il est véritablement nécessaire de parler à quelqu'un du secteur opérationnel de l'ICANN est s'il y a une transaction d'argent. Donc si vous êtes un registre vous parvenez à parler à l'ICANN.

En général, les bureaux d'enregistrement communiquent avec les registres une fois qu'ils ont été accrédités comme bureaux d'enregistrement. Il est donc assez exceptionnel qu'un bureau d'enregistrement doive communiquer avec l'ICANN au niveau opérationnel. Et ce qui est bien de l'ICANN est qu'elle voyage partout dans le monde, et se réunit dans des endroits différents, des endroits intéressants, trois fois par an.

Donc il y a de bonnes chances qu'il y aura un moment dans les six prochains mois auquel elle sera assez près et en mesure de rencontrer la personne en face à face, ce qui est agréable. Et quand vous traversez un processus d'accréditation comme bureau d'enregistrement cela est généralement utile, donc je pense que c'est superbe que l'ICANN se déplace partout dans le monde.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des bureaux partout dans le monde. L'ICANN voyage partout dans le monde. Il est possible que les registres aient un besoin plus fréquent de soutien direct de l'ICANN, mais je crois comprendre qu'il y a plus d'interaction avec l'IANA. Alors, vous savez, si l'on considère en détail les opérations de l'ICANN, quand aurez-vous besoin de la contacter par téléphone ?

Quand est-ce que le courrier ne serait pas approprié ? Alors, essayons de comprendre quelles sont les interactions commerciales pour lesquelles la communication en personne ou par téléphone est vraiment nécessaire, et quelles sont celles qui peuvent se faire par courrier électronique, si c'est cela que nous voulons analyser de la mondialisation de l'ICANN. Et nous devons comprendre quand ces points de contact sont nécessaires.

Encore une fois, je le répète, si c'est pour la sensibilisation, c'est pour cela que nous sommes là. C'est notre travail. Ce n'est pas le travail de l'ICANN et je pense que lorsque l'ICANN utilise des intermédiaires on rate l'occasion de jauger l'avis de l'utilisateur final, d'interagir avec lui et de comprendre comment représenter ses intérêts au moment d'élaborer des politiques.

SETH REISS :

Pendant que vous posiez la question, je me suis rapidement rendu sur le site Web de l'ICANN pour essayer de vérifier cela. Et je le vois immédiatement en haut de la page. Nous avons des liens pour les versions en français, espagnol, arabe, russe et chinois. Mais si je clique sur une de ces options, les options en haut et en bas de la page apparaissent toujours en anglais.

Donc si vous souhaitiez obtenir des informations dans une de ces langues, vous ne seriez toujours pas capable de le faire. Il n'y a qu'une page d'introduction qui est traduite dans ces cinq langues. Et puis quant à la possibilité de communiquer avec l'organisation, il y a un menu en bas de la page qui dit « nous contacter » mais il énumère spécifiquement l'équipe de sécurité, les clés PGP, l'autorité de

certification, l'agent de liaison avec les registres, la révision de l'AoC, les révisions organisationnelles, demander un interlocuteur et le secteur des journalistes.

Il n'y a rien là-dedans pour les utilisateurs de l'Internet.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Je dirais que c'est à cause de cela que ceux qui s'approchent de nous pensant qu'ils vont être capables de trouver un moyen général pour communiquer avec l'ICANN sont contrariés sur deux niveaux. Ils ne trouvent rien, l'accessibilité linguistique ne leur permet pas d'aller très loin. Et rien ne les invite vraiment à contacter quelqu'un de façon utile.

Ces listes de contact sont en fait pour l'industrie et personne d'autre.

MOHAMMED : Mohammed pour la transcription. Je voulais juste soutenir le commentaire de Garth. Si vous cherchez sur le site Web, cela est essentiel. Bien que l'ICANN paie beaucoup d'argent pour la traduction des documents dans les cinq langues de l'ONU, ces documents ne sont pas disponibles en ligne. Donc, en définitive, l'ICANN gaspille son argent.

Beaucoup d'informations ne sont ni disponibles, ni accessibles, elles ne sont pas là. Alors, où sont-elles vraiment ? Cela est très, très important. Et les contacts sont pour les opérations de sécurité, oui, et pour les cas d'urgence, ce qui est requis. Mais je veux juste rappeler aux autres que s'ils sont impliqués avec des opérations de ccTLD, ou des opérations de

registre, parfois il y a des incidents critiques qui requièrent une réponse immédiate.

Cela requiert un numéro de téléphone afin que vous puissiez parler à quelqu'un immédiatement, et s'il n'y a personne vous envoyez un courrier électronique au personnel des opérations de sécurité. Peut-être à [?], qui est toujours éveillé pour répondre, mais cela n'est pas ce qui est requis. C'est-à-dire qu'aux différents niveaux il y a différents aspects de transmission, d'envoi, ou de fourniture des informations dans les différentes langues que l'ICANN collecte mais qu'elle ne divulgue pas.

C'est pareil pour le contact, pour que vous ayez un contact. Les différentes régions ont différentes préférences quant à la façon de communiquer. Dans certaines parties du monde, les gens préfèrent communiquer oralement au lieu d'écrire des courriers électroniques. Donc je pense que cela doit être pris en considération.

ROBERTO GAETANO :

Quelques ajouts à ce qu'ont dit les autres intervenants. Je pense que... Roberto au micro. Pour répondre à Garth, notre évaluation est générale, pas seulement linguistique. Il a dit qu'il sera difficile si certaines parties du Web ne sont pas traduites correctement.

Mais pour ce qui est des points de contact, c'est une catégorie de parties prenantes à qui on porte préjudice car il n'y a aucune référence à ces parties prenantes. Donc je pense que ce sont deux problèmes différents. L'un est lié à la barrière linguistique et l'autre est un obstacle pour le type de partie prenante.

La combinaison des deux peut être un gros problème, parce que si vous êtes un utilisateur qui ne parle pas l'anglais vous êtes complètement perdu. Et j'aimerais lier cela à certaines des discussions que nous avons eues au cours de l'année en ce qui concerne le WHOIS.

Ce qui, dans une certaine mesure, est lié à l'intervention de Mohamed. Nous avons dû adopter le WHOIS parce que dans certaines situations nous avons besoin d'avoir la possibilité de contacter un responsable. Et je pense que nous devrions appliquer la même règle à l'ICANN, dans le sens que la navigation du site Web doit être très simple, on ne devrait pas avoir à naviguer page après page après page pour trouver ces informations.

Mais si vous devez contacter l'ICANN pour une raison quelconque, vous devriez avoir la possibilité de le faire sans barrières linguistiques et sans barrières d'autre type concernant la mondialisation.

Et la dernière chose est liée à ce qu'a dit Alan. Vous serez peut-être surpris, mais en fait je suis d'accord avec vous, car même si je pense que l'ICANN doit élargir son empreinte et devenir plus accessible géographiquement etc., je pense que nous devons être extrêmement prudents au moment d'identifier dans quel but nous le faisons et quelles sont les fonctions qui doivent être localisées.

Parce que, autrement, si nous créons un projet trop général, nous prenons le risque d'investir beaucoup d'argent sans aucun bénéfice. Par conséquent il faut que je corrige ce que je disais avant de défendre l'élargissement de l'empreinte de l'ICANN. Je pense toujours que nous devons le faire, mais je comprends ce que vous dites, qu'il faut être

prudent et investir nos ressources limitées pour agir là où il est vraiment nécessaire.

Au lieu d'investir tout simplement pour cocher une case et dire que nous l'avons fait.

[MON-EL] :

Je n'ai pas de commentaires, mais je voudrais... Oh, encore une fois. C'est [Mon-el]. Désolé, j'ai oublié de dire que je suis un membre du groupe francophone. En fait, je suis d'accord avec vous deux, mais l'ICANN est mondiale car elle concerne le monde entier. Elle exploite l'infrastructure mondiale. Et elle est la responsable de la sécurité, la stabilité, etc. Donc puisqu'elle concerne le monde entier, elle doit travailler pour atteindre tout le monde et pour élargir son empreinte.

Que ce soit dans la langue ou dans la façon dont elle communique, et peut-être, je ne sais pas, elle pourrait suivre l'exemple d'une autre organisation, comme par exemple celui du trafic aérien. Et cela afin de se rapprocher des communautés partout dans le monde. Je pense que cela est nécessaire.

SETH REISS :

[Ya-sushi].

[YA-SUSHI] :

Merci. [?] qui [?]. Et le seul problème est que, comme vous le savez, certains pays interdisent l'accès à Facebook. Alors parfois l'ICANN encourage fortement l'accès à Facebook, Twitter ou autres réseaux,

mais malheureusement ces réseaux sont interdits dans ces pays. Dans ce cas, si nous pensons à la mondialisation...

Lorsque nous considérons le service unifié de l'ICANN au niveau mondial, il faut que nous pensions à comment utiliser les réseaux sociaux. On croit que tout le monde peut accéder à Facebook, mais ce n'est pas le cas... Que si nous choisissons de communiquer à travers Facebook tout le monde pourra y accéder. Cela est faux. Voilà mon...

... pas seulement l'ICANN, mais l'accès à Facebook et Twitter en général. Alors même si l'ICANN fait ses annonces sur Facebook, ces personnes ne pourront pas accéder à ce contenu.

SETH REISS :

Seth pour la transcription. Je pense que ce que veulent dire les autres intervenants est que l'ICANN doit être consciente du fait qu'elle utilise peut-être des moyens ou des voies de communication qui n'atteignent pas certaines zones géographiques. L'ICANN doit prendre conscience de cela et peut-être prendre des mesures pour le compenser.

Si je ne me trompe nous avons... Tijani et puis Garth.

TIJANI BEN JEMAA :

Tijani au micro. Seth, vous avez bien expliqué, parce qu'au début je ne comprenais pas ce qu'il disait. Je pense que nous avons déjà discuté tous ces points ce matin et hier même. Je ne pense pas que ce soit utile de continuer à en discuter.

Peut-être nous devrions résumer ce que nous avons déjà dit, et nous pourrions continuer s'il manque quelque chose.

SETH REISS :

Seth Reiss pour la transcription. L'inquiétude que Tijani a exprimée est qu'il ne serait pas souhaitable de nous retrouver à la fin de cette séance avec beaucoup d'idées différentes. Et cela est important parce que nous avons tous consacré beaucoup de temps et d'efforts pour venir ici et mener une discussion utile.

Nous voulons nous assurer que la discussion sera présentée dans un rapport qui reflètera le travail que nous avons fait. Garth.

GARTH :

C'est Garth. Je pense que ce que [Ya-sushi] a dit est très important et que cela porte justement sur la question qui nous occupe... Il parlait du préjudice de cette idée que comme les gens en Europe et aux États-Unis et ailleurs peuvent accéder à Twitter et Facebook on croit que tout le monde peut le faire.

Et je pense qu'il s'agit d'une très mauvaise supposition. Je pense également que ce n'est pas nécessairement une bonne idée que l'ICANN invite les gens à s'y joindre et immédiatement les renvoyer à un autre site Web. Les gens devraient pouvoir tout faire sur le site de l'ICANN.

C'est-à-dire que je ne comprends pas pourquoi cela devrait être si difficile. Et je pense que nous l'avons mentionné lors des réunions précédentes, peut-être même à plusieurs reprises, qu'au lieu de tout traduire dans toutes les langues il faudrait au moins commencer par inclure une liste sur le site Web qui ait 50 langues, en petits caractères, qui dise simplement: « je parle bla » dans chacune des langues.

Et lorsque les gens accèderont au site, ils pourront cliquer sur ces options afin de commencer à nous donner une idée de combien de visiteurs parlent chacune de ces langues différentes. Ce n'est qu'une manière de sonder et d'enregistrer cela.

MOHAMMED :

Mohammed pour la transcription. Je voulais juste revenir sur la discussion que nous avons eue ce matin et hier au sujet de l'accessibilité et du fait que l'ICANN ne tenait pas suffisamment compte des différents secteurs de la société. C'était une longue discussion que nous avons maintenue à ce sujet et sur l'accessibilité des gens, et je pense que cela devrait être inclus dans ce point, parce que nous parlions également des installations physiques.

Je ne sais pas comment cela sera inclus dans le rapport, mais il devrait apparaître dans cette partie, c'est quelque chose qu'il ne faut pas oublier. Merci.

SETH REISS :

Merci. Seth Reiss pour la transcription. Il me semble que nous n'avons pas vraiment discuté ni le dernier sous-point ni le point cinq, « les opérations de l'ICANN sont-elles suffisamment protégées des juridictions locales ? » Je ne sais pas si nous devrions discuter cela davantage, mais y a-t-il quelqu'un qui veule aborder cette question en ce moment ? Garth ?

GARTH : Je pense que cela est possible qu'il y a une discussion à venir. Je ne connais pas la gravité de la discussion au sein du corps législatif des États-Unis. Il y a certaines personnes aux États-Unis qui s'opposent fortement à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Je ne sais pas jusqu'où ils vont aller, je ne pense pas qu'ils vont prendre d'assaut le bureau de l'ICANN, mais cela serait possible à un moment ou autre.

SETH REISS : Je comprends donc que nous ne sommes pas protégés. Carlton.

CARLTON SAMUELS : C'est Carlton Samuels, pour la transcription. Je reprends l'intervention de Garth. Oui, il y en a qui s'opposent aux États-Unis, et il y a un cadre stratégique qui s'oppose à la transition. Je ne sais pas s'ils vont réussir ou pas. Ils ne peuvent pas, je ne compterais pas sur leur réussite. Mais c'est pareil dans les zones où l'ICANN, pour essayer de se mondialiser, installe des bureaux, etc.

Dans l'entourage des sociétés nous avons un plan de continuité commerciale, nous avons un plan de contingence. Et je ne sais pas quel est le plan de contingence de l'ICANN. Soit vous vous déplacez ailleurs, soit vous trouvez d'autres moyens ou voies pour faire ce que vous feriez normalement, selon le cas.

Mais revenant à l'intervention de Garth, je ne pense pas que nous puissions parler sérieusement de protection parce que nous ne savons pas dans quelle mesure les actions de n'importe quel pays vont dégrader les opérations de l'ICANN.

SETH REISS : Cela pourrait également être un domaine où il pourrait y avoir des implications politiques, peut-être même plus que dans la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Y a-t-il d'autres commentaires sur ce dernier point ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : On pourrait considérer le modèle... Désolé. Mon nom est [?]. Je pense que nous pourrions considérer le modèle de la Croix-Rouge, et du Croissant-Rouge, etc. qui, même s'il ne s'agit pas d'organisations intergouvernementales mises en place par un traité, jouissent toujours de certaines immunités dans la juridiction où elles sont physiquement présentes.

On pourrait donc considérer ce genre de modèle parce que, comme certains ont fait remarquer, l'ICANN est actuellement une société américaine à but non lucratif, et elle est donc entièrement soumise aux lois des États-Unis. Et si nous parlons d'un modèle où l'ICANN continue d'être une organisation indépendante, les seuls modèles qui existent, au moins que je sache, permettant certains niveaux d'immunité de la juridiction locale sont les exemples du CICR et quelques organisations similaires.

CARLTON SAMUELS : C'est Carlton Samuels pour la transcription. En fait, c'est un peu plus complexe que cela, parce que nous avons déjà discuté cette possibilité. Garth le sait. Dans la plupart des pays où la Croix-Rouge/Croissant-Rouge travaille, elle est soumise à la loi locale.

Par exemple dans les Caraïbes il y a une loi qui s'appelle la loi de la Croix-Rouge, qui établit ce que reçoit la Croix-Rouge pour son opération dans le pays et les immunités qu'elle a, qui sont les mêmes immunités, droits et responsabilités associées à sa présence dans le pays.

Cela requiert un vote positif à la législature. La question est donc un peu plus complexe que ce que vous dites. Nous disposons d'un modèle aux Caraïbes anglophones, je sais bien de quoi je parle. Mais dans d'autres endroits du monde où nous l'avons évalué, et encore une fois, j'ai déjà discuté cela avec Garth, il y a de légères différences, de légères modifications. Gardez cela à l'esprit.

SETH REISS :

C'est Seth Reiss pour la transcription. Dans ces juridictions, qu'est-ce qui empêche la législature locale de modifier la loi une fois que l'entité y est installée ?

CARLTON SAMUELS :

Encore Carlton Samuels pour la transcription. Rien en fait. Ce n'est qu'une question de bonne volonté. Ce n'est qu'une question de bonne volonté. L'idée est que la Croix-Rouge en général fait du bon travail, et elle travaille dans des zones où les politiciens normalement n'apparaissent qu'à la suite d'un événement, c'est à dire, en cas de catastrophe. Donc pour la plupart des politiciens, ils considèrent la Croix-Rouge comme une partie très importante de leur objectif de sensibilisation politique.

Et c'est pourquoi elle est bénéficiée par les législatures.

SETH REISS : C'est Seth Reiss pour la transcription. Cela serait-il résolu par l'adoption du modèle qui a été discuté dans certains des autres points suivant lequel il pourrait avoir plus d'une entité commerciale dans plus d'une région ? Parce que s'il y avait une crise de contrôle politique dans une région, on survivrait dans une autre. Lance ?

LANCE : Juste une question pour Carlton... Le concept de filiales est réalisable, mais je suppose que la filiale serait quand-même soumise à la législation locale. Il pourrait y avoir un modèle qui établisse que le siège ou l'administration centrale sont responsables, mais que les opérations de chaque région se font dans un bureau.

CARLTON SAMUELS : Carlton pour la transcription. Oui, c'est ce que j'ai dit que je demandais, vous pourriez avoir un siège qui conseille à un endroit et des filiales opérationnelles ailleurs, mais de toute façon... Il me semble que cela vous donne une infrastructure pour les opérations de contingence.

Je suis d'accord avec vous. Si j'avais, par exemple, des opérations à Hong Kong et que mon bureau est fermé, je pourrais commencer à opérer à Sydney. Ou si j'étais à Genève et que mon bureau est fermé, je pourrais me déplacer à Istanbul. Donc cette infrastructure me semble utile dans le cas où vous auriez des opérations de contingence.

SETH REISS : Et je pense que certaines des suggestions vont au-delà des opérations, elles proposent plutôt des sièges institutionnels dans plusieurs pays. Vous auriez un modèle analogue au commercial, ce que je crois que quelqu'un a dit, où une société multinationale a différentes sociétés dans différents pays afin de travailler légalement et de manière plus efficace. [Jury] ?

[JURY] : C'est [?] pour la transcription. Je voulais juste signaler que l'analogie commerciale peut ne pas être la meilleure, cela d'un point de vue technique. Je suis un ingénieur. Le système des noms de domaine repose sur l'acceptation universelle d'une racine unique pour le système des noms de domaine.

Et presque dans tous les cas où les fonctions principales seraient déplacées d'un pays à un autre, l'analogie commerciale... Une société pourrait centraliser toutes ses entreprises et toutes ses relations avec ses clients dans un seul endroit, mais il est beaucoup plus similaire à avoir un dalaï-lama : quand le dalaï-lama n'est plus bienvenu au Tibet et il s'installe dans un autre pays, les autorités locales pourraient faire apparaître une autre personne qui remette en cause le dalaï-lama et tout le monde devrait choisir à qui croire.

C'est un point où les analogies commerciales ne fonctionnent pas vraiment lorsque nous avons affaire à ce qui occupe l'ICANN.

ALAN [LEVINE] : C'est Alan [Levine]. Je suis vraiment déçu que nous discussions simplement de l'ICANN, une société, et de son fonctionnement. J'ai

vraiment l'impression qu'en tant qu'At-Large et structures At-Large vous devriez parler de l'ICANN au niveau de l'élaboration de politiques en coordination technique multipartite. Pourquoi nous impliquons-nous dans ces nombreuses questions ?

Je ne crois pas que ce soit une discussion d'At-Large

MOHAMMED :

C'est Mohammed pour la transcription. Je suis en désaccord avec Alan. Il est important que nous parlions de cela parce que cela affectera les utilisateurs d'Internet des différentes juridictions, même quant aux opérations. Par exemple, les États-Unis comme pays ont des embargos commerciaux sur 13 pays. Et l'ICANN est enregistrée aux États-Unis, en Californie.

L'ICANN est donc légalement soumise à ces embargos commerciaux. L'ICANN, ou plutôt le département du commerce des États-Unis traverse un bon moment, il n'a pas rejeté des demandes de modifications de la fonction IANA pour la racine du ccTLD d'aucun de ces pays.

Mais même pour les utilisateurs, les membres d'At-Large et les membres de l'ISOC de ces pays, l'ICANN doit obtenir des autorisations pour les soutenir. Cela affecte non seulement les registres, mais aussi les utilisateurs finaux. Parce que quelqu'un venant, par exemple, du Soudan, de l'Iran, de la Corée du Nord, de Cuba, peut ne pas recevoir du soutien pour assister à cette réunion parce que l'ICANN ne peut pas lui payer, parce que l'ICANN doit obtenir l'autorisation du bureau des sanctions étrangères du gouvernement américain pour payer ces 500 ou 700 [?] dollars américains.

Pour les payer à cet utilisateur final. Si nous continuons à discuter les détails nous verrons qu'il y a des implications pour ces questions. Sur le plan opérationnel, pour l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, pour les registres et pour les utilisateurs. C'est pourquoi il est important de discuter ce sujet.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Je suis [?] et je voulais simplement ajouter que c'est l'une des raisons principales pour lesquelles de nombreuses organisations internationales siègent en Suisse, parce que la Suisse n'est presque jamais en guerre contre personne. Là-bas ils n'ont pas de problèmes avec les embargos.

ALAN [LEVINE] : C'est Alan. En réponse, je veux juste savoir monsieur, comment l'ICANN vous a-t-elle payé pour venir ici ?

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : L'ICANN ne m'a pas soutenu pour cette réunion. Mais je peux vous donner les solutions. Deux cas. D'une part, il y a l'exemple du chapitre soudanais de l'ISOC, où l'ISOC a dû traverser un processus de deux ans pour obtenir l'exemption et soutenir financièrement ce chapitre. Il s'agit d'un processus qui a eu lieu et j'y ai été impliqué, essayant de le soutenir.

En général, pour quelqu'un provenant de ces pays, l'ICANN doit demander une autorisation pour une certaine période de temps qui lui permette de soutenir cette personne. Cette autorisation pourrait durer un an ou dix. Supposons que j'ai un siège au conseil de la ccNSO, et j'ai

occupé un siège ; ils doivent m'obtenir une exemption pour une période de trois ans s'ils veulent me soutenir.

Et c'est pareil pour les autres. Je connais des collègues qui ne l'ont pas obtenue même si leurs candidatures pour le programme des bourses ont été approuvées, ou qui n'ont pas pu voyager à une réunion de l'ICANN à cause de ces restrictions. C'est la réalité. Que l'ICANN connaît très bien. Elle le reconnaît.

Et cela à cause de sa soumission à la juridiction dans laquelle elle a été enregistrée. Il s'agit donc d'une réalité. C'est quelque chose qui se passe.

SETH REISS :

Seth Reiss pour la transcription. Je vois que si vous êtes du côté émetteur de cette sanction vous ne savez pas quelle est leur influence sur l'autre côté à moins que quelqu'un vous le dise, et c'est pourquoi je n'étais pas au courant de ces impacts. C'est pourquoi ce dialogue est si important, vous pouvez nous apprendre quel est l'impact du fait que l'ICANN ait été enregistrée en Californie, ce que ceux qui sommes de l'autre côté nous ignorons.

Merci. Nous allons maintenant récapituler ce que nous avons fait hier et aujourd'hui, ce qui ne sera pas facile. Tijani, voulez-vous nous donner quelques conseils ou faire des suggestions... ? J'avoue que je n'ai jamais fait cela auparavant, je n'ai jamais été le rapporteur. Alors peut-être vous pourriez nous donner quelques conseils.

TIJANI BEN JEMAA : Tijani au micro. Ce ne sont pas des conseils. Mais je pense que Carlton et Lance ont pris des notes de sorte que nous avons déjà le matériel de base pour rédiger nos sommaires, la version préliminaire de notre récapitulatif, pour ainsi dire. Et il me semble que nous avons déjà accepté la première partie de leur matériel. Nous devons convenir maintenant la partie concernant notre travail de cet après-midi, et puis nous devrions passer à la rédaction, parce que nous n'avons plus de temps.

Nous devons commencer la rédaction.

SETH REISS : Seth Reiss pour la transcription. Juste pour que tout le monde comprenne, nous allons rédiger le rapport qui sera présenté à l'ATLAS. Et ils vont inclure notre rapport dans un rapport final. Je sais déjà que Lance et Carlton vont travailler sur le rapport.

Tijani s'est proposé pour aider. [Jury] je suis désolé, je ne vous avais pas vu. Voulez-vous faire un commentaire ?

[JURY] : Non, Désolé. Je viens de me rendre compte que j'avais mon porte-nom levé et je l'ai enlevé parce que je ne souhaitais pas prendre la parole. Merci.

SETH REISS : Merci. Ce sera donc le processus. Si quelqu'un veut... Cela implique beaucoup de travail au cours des prochains jours. Je crois que nous devons présenter le rapport vers la moitié de la semaine, probablement.

Parce que je crois que le rapport final sera publié jeudi. Si quelqu'un a un ardent désir d'aider à l'élaboration ou la révision, faites_-moi savoir.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Je comprends que nous avons maintenant des notes de nos discussions, alors peut-être qu'un groupe ou les rapporteurs pourraient préparer une version préliminaire et la faire circuler par courrier électronique afin que tout le monde puisse faire des commentaires et...

SETH REISS : Pardon? Bien sûr, s'il vous plaît, Carlton.

CARLTON SAMUELS : Carlton pour la transcription. Nous pouvons faire deux choses. Nous pouvons toujours faire circuler les notes préliminaires complètes par courrier. Nous pouvons nous réunir, Lance et moi avec quiconque d'autre, et rédiger un rapport, comme vous dites, et le faire circuler. Nous vous enverrons donc les notes complètes que vous pourrez regarder.

Et les notes complètes vous seront fournies pour que vous les révisiez et pour que vous les complétiez, parce que nous essayons de prendre des notes de qui dit quoi. Vous verrez votre nom au début de chaque ligne du rapport, et si vous pensez que nous n'avons pas compris ce que vous avez voulu dire, vous pouvez le réviser et le compléter et nous l'envoyer.

Voilà donc pourquoi on vous enverra les notes complètes. Nous allons créer une version préliminaire du rapport qui inclura, à notre avis,

l'essentiel de toutes les questions que le rapport comprendra. Et nous allons le faire circuler à nouveau pour que vous le révisiez et complétiez. Et j'espère que nous aurons achevé cela demain après-midi au plus tard, OK ?

Nous enverrons les notes complètes à tout le groupe maintenant pour que vous les ayez. Que ce soit clair, si vous trouvez que les notes ne transmettent pas correctement ce que vous avez dit, c'est l'occasion de les réviser et les compléter. Et je parle de réviser et de compléter [?]. Donc, assurez-vous de le faire. Merci.

SETH REISS :

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Tijani au micro. Je pense que cette approche est vraiment bonne. Quant à la rédaction, je pense que les rapporteurs ont été choisis en raison de leurs compétences dans la langue, les phrases, les idées, etc. Donc, normalement nous souhaiterions avoir vos contributions, s'il y a quelque chose à ajouter, nous le ferons. En attendant, si vous commencez à travailler sur la rédaction vous devrez seulement corriger quelque chose, s'il y avait quelque chose à corriger.

Et puis vous pourrez faire circuler la première version préliminaire, ou si vous le préférez vous pourrez avoir du temps pour vous asseoir ensemble et... La rédaction est... Vous êtes la meilleure personne pour le rédiger.

SETH REISS : Je voudrais comprendre exactement ce que disait Tijani. Vous suggérez que nous sautions la première étape et passions à la rédaction ?

CARLTON SAMUELS : Non, on fait les deux simultanément. Nous l'avons déjà fait auparavant. Il n'est pas possible d'attendre à recevoir des réponses. Je commence donc à travailler sur la rédaction parce qu'il faut que vous ayez une version préliminaire avant demain après-midi. Je ne vais pas attendre à ce que vous me répondiez au sujet des notes complètes. Je vais commencer à rédiger et vous m'enverrez les notes, s'il y a des modifications substantielles ou de fond à faire je les ferai à ce moment là.

Et puis [?], afin de commencer à faire le rapport dès maintenant. Nous n'allons pas attendre jusqu'à ce que vous nous répondiez, OK ?

SETH REISS : Tout d'abord que je tiens à remercier Lance et Carlton du travail qu'ils vont faire, parce que je pense que c'est eux qui auront le plus de travail et que nous allons tous en profiter. Nous leur en remercions. Et Tijani, je suis content que vous compreniez le processus et que vous aidiez aussi.

Et je suppose que c'est à chacun d'entre nous de répondre. Alors n'oubliez pas que si nous ne faisons pas attention et répondons à Carlton rapidement, il ne sera pas en mesure de tenir compte des réponses qui arriveront plus tard. Donc, j'encourage tout le monde à répondre. Allons-y donc, résumons ce dernier point cinq. Lance, voulez-vous résumer vos notes là-dessus ?

LANCE : Question cinq, questions opérationnelles. Le premier point de la discussion était de savoir si l'empreinte de l'ICANN, son empreinte générale, inclut la communauté Internet mondiale sur un pied d'égalité. Il semble avoir un accord que l'empreinte globale l'inclut, mais il n'y a encore du travail à faire, et il y a des problèmes qui doivent être résolus.

Il y avait des discussions sur l'ouverture des bureaux de l'ICANN dans d'autres régions géographiques, notamment celles qui ne sont pas représentées. Une préoccupation a été exprimée que cette ouverture de bureaux est coûteuse et que l'on devrait réfléchir à l'expansion de l'univers virtuel pour faciliter ce processus ; Alan, j'espère avoir bien compris.

OK. Vous voulez prendre la parole ?

OK.

OK. C'est également noté.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, si j'ai bien compris, je ne vais pas parler au nom de Roberto, mais je crois qu'il a dit qu'il voulait élargir l'empreinte de l'ICANN, mais pas uniquement dans l'intérêt de son élargissement. Nous devons l'élargir sachant pourquoi nous le faisons. Il évalue donc les fonctions.

LANCE : C'est vrai. Donc à l'appui de cela, il est nécessaire de définir une stratégie pour l'ouverture des bureaux...

ROBERTO GAETANO : C'est juste, en fait, je pense qu'il serait préférable de fournir un résultat sur lequel nous sommes tous d'accord que d'essayer de résoudre le problème si nous n'avons pas un consensus là-dessus, voilà mon avis.

Donc je pense qu'il y a certainement un problème concernant l'élargissement de l'empreinte de l'ICANN. Il y a également cette idée de ne pas le faire simplement dans le but de le faire. Et à l'heure actuelle je ne pense pas que nous soyons en mesure de dire clairement qu'est ce que nous devons faire. Nous n'avons pas le temps de l'évaluer et il n'y a pas de consensus pour...

Nous ne pouvons pas faire une liste de puces avec les fondements suivant lesquels il est nécessaire d'élargir l'empreinte. Je pense que nous pouvons dire qu'il y a une question générale, et nous pouvons recommander que ce soit fait avec prudence et pas seulement dans le but de le faire.

ALAN [LEVINE] : Je pense qu'il s'agit de mettre la charrue devant les bœufs. Je reviens sur l'intervention de Mohammed concernant la possibilité de payer des sommes d'argent à des pays sous embargo des États-Unis. J'ai eu l'occasion de remettre cela en question, mais c'est le seul fondement valable qui soutienne l'élargissement de l'empreinte de l'ICANN.

Je ne comprends pas pourquoi ils ne pourraient pas faire les paiements depuis Bruxelles. Je ne crois pas qu'il y ait des embargos sur les paiements du bureau de Bruxelles pour aucun de ces 13 pays. Je ne sais pas pourquoi ils ne pouvaient pas faire un plan sortant de ce point là. Je

pense que nous devons aller au fond de cette histoire quant à comment cela est possible.

Mais voilà ce qui est vraiment le premier problème ou fondement, ou la seule raison valable pour laquelle il me semble que nous devrions élargir l'empreinte de l'ICANN. Et avant de pouvoir accepter d'élargir l'empreinte de l'ICANN, je pense que nous devrions avoir des raisons valables réelles et comprendre pourquoi il faut le faire.

Nous ne pouvons pas uniquement dire qu'il est nécessaire, et tant que cela soit soutenu par de vraies raisons il faudra le faire. Nous devons d'abord comprendre quels sont vos fondements avant de pouvoir être tous d'accord qu'il faut le faire.

MOHAMMED :

Mohammed pour la transcription. Je pense que, comme nous l'avons fait hier lorsque nous avons discuté des statuts constitutifs et de leurs conflits avec les lois nationales, nous essayons de soulever les questions. Et nous avons dit hier que l'ICANN doit étudier cela compte tenu de ces questions. Il en va de même ici, ces questions sont connues depuis longtemps, il n'est pas seulement une question d'embargos commerciaux, la question est aussi d'être responsable dans une seule juridiction gouvernementale.

Toute la question de l'UIT, et la question de la gouvernance de l'Internet, émerge en fait de ce principe que vous, l'ICANN, n'êtes pas suffisamment mondialisée pour être traitée comme telle et avoir une mission mondiale. Et pour des raisons d'héritage, c'est la situation actuelle. Ils devraient donc avoir... Il est très clair pour l'ICANN qu'il n'y

a aucune solution à la question des pays sous embargo, même pas essayer d'utiliser un de ses autres bureaux parce que l'ICANN est enregistrée aux États-Unis.

Ils n'ont pas coopéré à Istanbul ou ils ne sont pas... Il s'agit d'une entité enregistrée aux États-Unis et elle doit respecter la loi du pays. Je pense qu'il est important pour nous d'énumérer les questions, car je pense que c'est ça la discussion en ce moment. Les options sont des options ou des recommandations de notre part, nous avons entendu des options d'enregistrement dans une juridiction qui soit mondialement connue pour être, disons, comme Genève.

Genève est un bon exemple. Nous l'avons évoquée hier, c'est pourquoi je pense que toutes les organisations internationales, gouvernementales ou non-gouvernementales, sont basées à Genève, parce que c'est un pays qui a historiquement été neutre. Il n'y a pas de questions politiques. Donc ce sont des considérations que nous devons énumérer, dont il faut au moins tenir compte à l'ICANN, et c'est pourquoi cela est important.

N'oublions pas qu'il y a beaucoup de questions associées à cela. C'est l'ensemble de, disons, options que nous devons énumérer. Je ne pense pas que nous devrions éviter de les énumérer... C'est l'ICANN qui doit évaluer ces options. L'ICANN va faire sa propre recherche pour mener une analyse approfondie de l'impact, des implications de ces options. Elle ne va pas simplement suivre notre recommandation aveuglément.

Je pense que nous devrions énumérer les options. Ce sont des questions critiques. Des problèmes qui existent depuis longtemps. Les gens n'en ont pas discuté, les statuts constitutifs seraient modifiés, si

nécessaire, si l'on révisait même le type d'enregistrement. Parce que nous aussi nous voyons ce que Roberto dit, que l'ICANN se transforme en une organisation et une fonction internationale [?].

Mais cela ne résout pas la question principale, même après la transition de la supervision des fonctions IANA, cela ne résume même pas la discussion de cette matinée. Au fond il y a des questions ou des problèmes mondiaux qui doivent être abordés. Je ne sais pas comment cela pourrait être résolu. Je ne sais pas vraiment. Mais je pense que les questions doivent être mises sur la table. Nous ne pouvons plus défendre le modèle en tant que communauté sans identifier quels sont les problèmes, ils doivent être clairs, OK ?

ROBERTO GAETANO :

OK. Je pense qu'il est très difficile de déterminer si nous avons un consensus sur quelque chose. Le fait que nous n'avons pas de consensus sur une solution détaillée ne veut pas dire que nous ne pouvons pas dire dans le rapport que nous en avons discuté, et que nous estimons que cette question a été étudiée.

La raison pour laquelle je dis cela est que même si je pense que je ne serai pas capable de vous convaincre d'une liste de cinq ou six raisons pour lesquelles l'empreinte doit être élargie, je serais également en désaccord avec la possibilité de ne point faire mention de l'élargissement de l'empreinte, parce que je n'accepterai pas le fait qu'il n'y a pas de problème.

Vous voyez, je peux vous dire rapidement deux ou trois choses. Tout d'abord, il y a un problème de perception. La perception des

communautés locales à qui on dit toujours que l'ICANN est une organisation enregistrée aux États-Unis, bla, bla, bla. Il y a un problème... Je suis d'accord que grâce à la technologie nous pouvons communiquer par courrier électronique et quoi que ce soit, mais la communication directe par téléphone est encore, dans certaines parties du monde, un élément prédominant.

Et pour cela, vous devez faire deux choses. Vous avez besoin d'avoir quelqu'un qui réponde au téléphone de l'autre côté, à un coût raisonnable pour celui qui fait l'appel, dans un fuseau horaire qui convient celui qui appelle et non pas au milieu de la nuit. Vous ne pouvez pas obliger les gens à appeler à minuit parce qu'ils appellent la Californie. De même, celui qui fait l'appel doit avoir la possibilité de rejoindre quelqu'un dans sa langue dans un délai raisonnable.

Cela est possible depuis la Californie, mais vous devez y réunir un nombre de personnes compétentes en langues, entre autres. Il y a beaucoup de considérations de la sorte. Je ne pense pas que nous ayons un atelier spécialement consacré à l'élargissement de l'empreinte. Nous pouvons discuter quelques jours sur cela et puis arriver à une conclusion.

À ce point là, je suis d'accord avec vous que nous n'avons pas de consensus là-dessus. Nous ne pouvons pas faire une déclaration catégorique que l'ICANN doit avoir une présence dans au moins trois pays de chaque région. Nous n'en sommes pas là, mais je pense qu'il y a une sensation générale qu'au moins nous devons évaluer cela.

Évaluer quel sera l'avantage de l'élargissement de l'empreinte, et quel sera le coût de cet élargissement de l'empreinte. Et déterminer dans

quels cas cela pourrait être bénéfique. À la fin de cet exercice, le résultat pourrait être qu'il n'y a aucun avantage. Mais au moins je voudrais essayer de vous convaincre que nous pouvons parvenir à un consensus sur le fait que nous devons recommander que cette question soit étudiée.

LANCE :

Arrêtez une seconde. Nous avons noté autant que possible les interventions des participants dans la salle. Donc je pense que nous devons faire des suggestions concrètes en ce qui concerne la voie à suivre. Ce que j'ai entendu jusqu'à présent est que l'ICANN doit ouvrir des bureaux régionaux, [?] stratégie parce que l'ICANN ne peut pas ouvrir un bureau à chaque endroit.

Quant à la possibilité de déplacer l'ICANN à un endroit neutre, d'après ce que je vois dans les notes de tout à l'heure, il y a eu une proposition pour que l'ATLAS prenne en charge certaines des responsabilités dans les juridictions locales. On en a discuté parce qu'il y a eu qui disaient que ce n'était pas nécessairement la fonction des ALS.

Et l'ICANN doit être consciente que les réseaux sociaux sont parfois bloqués par les gouvernements et veiller à ce que les traductions soient disponibles en temps opportun. Ce sont certains des points sortants de la discussion d'aujourd'hui. Je ne sais pas si c'est ce que nous allons trouver dans le rapport, ou si nous voulons prendre ceci comme point de départ et parvenir à une position.

SETH REISS : Je pensais vous avoir entendu suggérer ce qui serait inclus dans le rapport, et je crois que Lance cherche des conseils. Est-ce correct, Lance?

LANCE : Oui, dans une certaine mesure.

SETH REISS : Et je pense que c'est bien, parce que nous voulons vous offrir des conseils afin que vous fassiez un bon travail. Roberto, voulez-vous nous faire part de vos remarques ?

ROBERTO GAETANO : Oui, je dirai qu'en général nous avons consacré neuf heures à cela, et il y a quelques idées qui en ont résulté. Nous avons un consensus sur certaines idées qui peuvent être clairement montrées comme un consensus et nous n'avons pas de consensus sur certaines idées. Je pense qu'il serait dommage de ne pas les inclure dans le rapport, mais qu'il faudrait préciser qu'il n'y a pas de consensus.

Donc je serais plutôt de l'avis qu'il faudrait inclure plus de points ici, tout en précisant qu'il n'y a pas de consensus mais que la question a été soulevée au lieu de dire « il n'y a pas de consensus, nous le supprimons du rapport final ».

SETH REISS : Donc si je comprends bien la suggestion, dans votre rapport vous incluez tout ce que vous venez de présenter ; Alan nous allons arriver à

vous. Mais vous ne déclarerez le consensus que pour les points sur lesquels la plupart ou la totalité des gens semble être d'accord. À mesure que vous le ferez, et à l'aide de nos retours, on espère que tout deviendra plus clair.

Il n'est pas toujours clair qu'il y a un consensus, mais parfois il sera assez clair.

ROBERTO GAETANO :

Je n'ai qu'un ajout à faire. Je pense que nous avons rapporté hier, dans les notes que vous avez écrites, ce qu'Alan a dit quant au fait que nous n'avons pas vraiment besoin d'un cadre juridique parce que nos statuts constitutifs sont en dessus des législations nationales. Honnêtement, je ne pense pas qu'il y ait un consensus sur ce que vous avez dit. Mais je suis d'accord sur le fait que cela doit être inclus dans le rapport, parce qu'il s'agit d'une opinion qui a été exprimée.

De même, je tiens à soutenir la suggestion de discuter de l'élargissement de l'empreinte, même s'il n'y a pas de consensus, parce que c'est le résultat de la discussion. Je pense que nous ne sommes pas un organe de décision, et ce sera un gaspillage de ressources si une idée est proposée et puis abandonnée juste parce qu'il n'y a pas de consensus.

SETH REISS :

Merci. Tijani, Mohammed et puis Alan.

TIJANI BEN JEMAA : Tijani au micro. Il y a trois niveaux de consensus. D'abord, aucun consensus ; deuxièmement, le consensus approximatif ; et enfin, le consensus plein. D'autre part, s'il y a un consensus qui n'est pas un consensus plein, nous pouvons l'ajouter à une opinion minoritaire. Pour que le rapport reflète tout ce qui a été fait dans le groupe.

Je pense donc que nous devrions utiliser nos cartes de couleur pour avoir un vote indicatif, si vous voulez, et savoir quel est le niveau de consensus. Avons-nous un consensus plein ? Avons-nous un consensus approximatif ?

MOHAMMED : Mohammed pour la transcription. J'appuie la remarque de Tijani. Je sens qu'il y a un certain niveau de consensus dans la salle. Si vous voulez qu'il soit mesuré, j'en suis heureux.

ALAN [LEVINE] : Merci. Je suis d'accord avec toutes les interventions. Je pense qu'avant de commencer à voter sur ce qu'est le consensus plein il nous faudrait une liste par écrit. Et je ne pense pas que ce soit une bonne idée. Mais à l'heure actuelle nous sommes au delà des lois. J'aime la façon dont Carlton a séparé l'ICANN comme société de l'ICANN comme entité politique de coordination technique multipartite mondiale.

Quand je dis que nous sommes au delà de la loi, je parle de l'ICANN comme entité politique et pas comme société. Donc je pense qu'il est très important de documenter cette distinction. Que cela a été reconnu. Mais je voudrais vraiment faire une suggestion pratique ici.

J'ai entendu dire qu'il y semble avoir une sensation qu'un numéro de téléphone local où appeler pourrait être utile. Et je pense que tout le monde reconnaît qu'une ALS est engagée à faire de la sensibilisation. Vous savez, il y a un proverbe qui dit « lorsque vous montrez quelqu'un du doigt », et ici nous nous tournons vers l'ICANN, nous proposons de demander à l'ICANN de créer une entité que l'on puisse contacter à une heure locale et qui parle la langue locale de façon compréhensible.

Qu'il s'agisse d'une personne à appeler qui enverra un message ou quoi que ce soit. Et il y aura trois doigts qui vont nous signaler. Alors on signale d'un doigt et on a trois doigts en réponse. Je propose personnellement mon ALS ; que le numéro de téléphone de mon ALS soit publié sur le site Web de l'ICANN pour le cas où un utilisateur final aurait besoin de réponse à n'importe quelle question, ou de soutien ou de quoi que ce soit.

Et de créer un mécanisme de retour à l'ICANN pour informer comment le fait d'avoir répondu à cette question concernant l'ICANN m'a affecté. Et je vous défie tous comme ALS, vous qui avez été soutenus par l'ICANN, qui avez accepté de faire de la sensibilisation au sujet de l'ICANN en échange...

En tant que chapitre de l'ISOC j'ai beaucoup plus de soutien de l'ICANN de celui que je n'ai jamais eu de l'ISOC mondial. Je suis beaucoup plus proche de l'ICANN que de l'ISOC mondial. Beaucoup plus. Et je veux aider l'ICANN. Et je vous défie tous ; s'il vous plaît. Je veux que mon numéro soit affiché sur le site Web de l'ICANN pour tout sud-africain qui souhaite des informations sur l'ICANN. Je garantis que je serai capable de leur donner un très grand coup de main.

Je veux qu'ils soient capables d'obtenir nos commentaires là-dessus. Parce que je sais que c'est ce que l'ICANN demande de nous comme ALS. Répondons lui donc avec une très bonne suggestion pratique, que si elle veut savoir si nous travaillons bien il faut qu'elle dise aux utilisateurs, sur son site Web, de nous contacter et nous demander. Et nous pourrons nous-mêmes jauger aussi, ça nous donnera l'occasion d'entrer en contact avec nos utilisateurs en même temps.

CARLTON SAMUELS :

C'est Carlton pour la transcription. Merci. Ce que je voulais dire est que peut-être avant de décider au sujet du consensus et du vote nous pourrions avoir une version préliminaire. Permettez-moi de vous dire quelle a été l'approche, c'est celle que nous avons utilisée en 2009, et c'est le genre de pratique que nous appliquons pour la rédaction de rapports de cette sorte.

Nous allons toujours présenter l'argument contre les questions que nous avons. Et lorsque nous faisons des remarques intéressantes, nous les signalons afin que les gens aient une idée de quoi faire. Nous ne déciderons jamais dans le rapport, à moins que vous conveniez tous de ce qui est un consensus et ce qui ne l'est pas. Ce n'est pas notre travail. Notre travail est de rapporter, aussi brièvement que possible, les discussions, puis nous vous le donnons et vous décidez quel est le niveau que nous devons déterminer.

Ce n'est pas nous qui le déterminons. Nous rapportons tout simplement, et c'est ce groupe qui prend ensuite les déterminations. Donc rassurez-vous que nous n'allons pas déterminer qu'il y a eu un consensus ici, nous n'allons pas faire cela. Nous allons tout simplement

énumérer les arguments de notre mieux et puis résumer et les présenter à tous comme groupe pour déterminer quel est le niveau de consensus.

Vous pouvez [?], nous n'avons pas de problème avec cela. De toute façon les gens peuvent [?], prenez-en note et nous pourrions le décider.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ :

Merci, c'est [?]. Eh bien, je comprends tout cela, mais je voulais en fait remarquer que la question qu'on nous pose n'est pas si l'empreinte de l'ICANN devrait être élargie, en fait on nous demande si l'ICANN a proposé cette gouvernance de la communauté Internet mondiale sur un pied d'égalité.

Et je suppose qu'il y aurait un consensus plein, qu'il n'y a pas. Alors bien sûr, il y a accord sur si la façon de résoudre cela consiste à ouvrir plus de bureaux ou à faire autre chose. Mais au moins il y a un consensus plein sur le fait que l'ICANN ne gouverne pas la communauté Internet mondiale [?] sur un pied d'égalité. Et peut-être que vous pourrez également recommander certains [?] qui ont soulevé la question, alors la raison [?] aussi vite que possible [?] parties de la communauté Internet qui ne sont pas bien incluses, parce qu'il y en a beaucoup qui ont l'impression...

C'est-à-dire, si vous demandez aux différentes unités constitutives chacune dira « je ne suis pas correctement incluse et l'ICANN fait plus pour les autres que pour moi ». Donc il faut certains processus pour obtenir une évaluation objective de ce qui constitue un point faible quant à la couverture géographique et des parties prenantes, etc.

Je fais partie de cela, je l'accepte. Je pense qu'il serait plus facile si nous avions des personnes qui rédigent une version préliminaire pour cette organisation ou quoi que ce soit. Et puis, peut-être que nous pourrions proposer des points de consensus et voir [?] si quelqu'un est d'accord ou en désaccord, et nous aurons un consensus.

SETH REISS :

Silvia, si je ne me trompe, nous n'avons presque plus de temps. C'est bien ça ? Je ne me trompe pas ? Non, non, non. Je veux dire en ce qui concerne la fin de cette séance.

Nous devons conclure dans les prochaines minutes ou suis-je une heure à l'avance ?

Je pense que nous arrivons à une bonne conclusion en ce moment, car il me semble que nous avons un plan. Et nous avons le soutien des rapporteurs, qui vont nous fournir toutes leurs notes pour que nous fassions nos commentaires. Ils vont également nous permettre de déterminer le niveau de consensus, s'il s'agit d'un consensus approximatif ou d'un accord minoritaire.

Mais s'il y a... Et je tiens à souligner que ce plan, ces puces, sont principalement de Cheryl, et je pense qu'elle a fait un excellent travail là-dessus, mais cette liste ne devrait pas être exclusive. Comme vous pouvez le voir sous le numéro six, dont nous n'avons toujours pas parlé, nous sommes autorisés à compléter les puces et proposer des solutions.

Donc nous n'allons pas être hors de notre compétence si nous parlons de quelques petites choses supplémentaires. D'autres commentaires à ce stade ? Je pense que Lance a résumé assez bien notre discussion

concernant le point cinq. Quelqu'un a-t-il des questions, des commentaires ou des inquiétudes, ou quelqu'un veut soulever quoi que ce soit d'autre ?

Parce que le point numéro six suggère que nous pouvons soulever d'autres points, et nous n'avons qu'un peu de temps pour le faire. Garth ?

GARTH :

Peut-être que nous pourrions poser une question très simple, juste pour obtenir un consensus approximatif du niveau auquel les gens pensent que l'ICANN respecte sa mission d'être accessible à l'échelle mondiale. Si les gens sentent que c'est le cas en fonction de ce que nous avons discuté jusqu'à présent ou pas.

Par exemple, moi je dirais que non, elle ne la respecte pas.

SETH REISS :

Quelqu'un d'autre veut exprimer son opinion, pour ou contre ?

C'est juste un consensus approximatif très simple. L'ICANN respecte-t-elle sa mission d'être une organisation accessible à l'échelle mondiale ?

À moitié ?

Oui, Roberto.

ROBERTO GAETANO : Moi, je m'exprimerais contre, mais j'avouerais qu'en effet, il y a eu des progrès dans ces 15 ans. Je ne voudrais pas juste faire... Alors l'ICANN a fait beaucoup de progrès, mais ce n'est pas suffisant.

SETH REISS : Je vais reformuler ma question. L'ICANN devrait-elle prendre des mesures pour améliorer son initiative de mondialisation ?

Consensus plein.

Est-ce que vous avez autre chose à ajouter ? Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier tout le monde pour leurs efforts. Ces deux journées ont été très longues. J'apprécie le temps de vous tous ainsi que vos efforts, tout le monde a suivi la discussion avec beaucoup d'attention. Personne n'a trop joué avec ses courriers électroniques. Je tiens à remercier Roberto, notre expert, spécialement, car il est resté avec nous tout le temps. Nous vous remercions vraiment de prendre le temps de rester avec nous et nous offrir votre expertise.

On remercie spécialement aussi Carlton et Lance pour le travail qu'ils sont sur le point de faire, pour le travail qu'ils ont déjà fait et pour le fait qu'ils feront beaucoup plus de travail que le reste d'entre nous à partir de maintenant.

Et on remercie Silvia d'avoir rédigé nos procès-verbaux. Donc merci à vous tous et j'espère que vous aurez apprécié les séances. Et on remercie bien sûr Cheryl, si elle nous écoute.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]